



# ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27



## FEUILLE D'INSCRIPTION SAISON 2024/2025 SELF DEFENSE - KRAV MAGA - BOXE - CARDIO - TRAINING MMA



### NOUVEL ADHERENT

#### COORDONNEES

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Date naissance : \_\_\_\_\_ Sexe : M  F   
Adresse : \_\_\_\_\_  
Profession : \_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

#### COORDONNEES DU RESPONSABLE LEGAL POUR LES ADHERENTS MINEURS

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_ Email : \_\_\_\_\_  
Téléphone domicile : \_\_\_\_\_ Téléphone portable : \_\_\_\_\_

#### AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ autorise mon enfant \_\_\_\_\_  
À pratiquer le Krav Maga au sein de l'ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27 et autorise l'association ou son représentant à prendre toute disposition nécessaire en cas d'accident.

Signature du représentant légal

#### AUTORISATION PHOTOGRAPHIQUE

Je soussigné(e) : \_\_\_\_\_ adhérent à l'ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27, autorise l'association à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises à l'occasion de sa participation aux entraînements, stages et autres, sur lesquelles il (elle) pourrait apparaître, ainsi que sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, sans aucune contrepartie (article 9 alinéa 1 du code civil)

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

En adhérant à l'association L'ACADEMIE DUBOC KRAV MAGA 27 :

Je m'engage à respecter les dispositions du règlement intérieur de l'association.

Je certifie avoir pris connaissance de ce dernier (disponible sur le site de l'académie DUBOC KRAV MAGA 27).

Signature de l'adhérent ou du représentant légal

#### **COTISATION ANNUELLE : 280 € (y compris 32 € licence ASPTT obligatoire)**

#### **PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION**

- Feuille d'inscription dûment complétée.
- Demande de licence ASPTT dûment complétée et signée.
- Mineur** : attestation « Etat de santé » - **Majeur** : attestation sur l'honneur « état de santé » si certificat médical de non contre-indication aux arts martiaux délivré moins de 3 ans – si supérieur à 3 ans : nouveau certificat médical.
- 2 photos à coller sur la feuille d'inscription ; plus une à donner à l'organisateur
- Règlement de la cotisation par chèque à l'ordre de L'ACADEMIE-DUBOC KRAV MAGA 27 ou en espèces contre reçu. Possibilité de payer en 4 chèques maximum pour la cotisation annuelle (4 x 70 €). Chèques remis lors de l'inscription et déposés en banque un par mois.

